

# **VILLE DE DISRAELI**

## **M.R.C. DE S APPALACHES**

Séance ordinaire  
du 13 janvier 2014

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement aux lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 13 janvier 2014, conformément aux dispositions de la loi sur les Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Charles Audet, Mme Pauline T. Poirier, M. Rock Rousseau et M. Alain Brochu, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Adoption des règlements
- 10.- Adoption des avis de motion
- 11.- Autres sujets
- 12.- Affaires nouvelles ou varia
- 13.- Période de questions
- 14.- Clôture de l'assemblée
- 15.- Levée de la séance

### **2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2014-001

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

Que l'ordre du jour, tel que présenté, soit adopté.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

### **3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2014-002

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 décembre 2013 et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2013 ont été remises aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

### **4.- CORRESPONDANCE - Résolutions selon la correspondance**

**ATTENDU QUE** la Maison des jeunes du lac Aylmer est la seule ressource jeunesse pour les 12-17 ans dans le secteur sud de la MRC des Appalaches;

**ATTENDU QUE** l'an passé l'activité de financement « La Loterie » a rapporté 4 500.\$ à cet organisme;

**ATTENDU QUE** la personne responsable de cette activité de financement n'est pas en mesure de s'en occuper pour l'année 2014;

**ATTENDU QUE** la Maison des jeunes du lac Aylmer se doit de continuer à offrir les différents services;

2014-003

Il est,  
**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

QUE la Ville de Disraeli contribue un montant de 1 000.\$ à la Maison des jeunes du lac Aylmer pour l'exercice financier 2014.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-004

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER**  
**APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE la Ville de Disraeli accepte la démission de M. Claude Cloutier à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme.

QUE la Ville de Disraeli désigne M. Alain Daigle à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**5.- RAPPORT DES COMITÉS**

- |     |                        |                                     |
|-----|------------------------|-------------------------------------|
| 5.1 | Voirie                 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.2 | Loisirs                | <input type="checkbox"/>            |
| 5.3 | Incendie               | <input type="checkbox"/>            |
| 5.4 | Urbanisme              | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.5 | Comité Famille         | <input type="checkbox"/>            |
| 5.6 | Chargée de projet      | <input type="checkbox"/>            |
| 5.7 | Comité RevitalisAction | <input type="checkbox"/>            |

**6.- RAPPORT DU C.C.U.**

AUCUN

**7.- TRÉSORERIE**

Une présentation aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » a été remise.

**8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

2014-005

**PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**  
**APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 décembre 2013, totalisant 641,306.28 \$

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Guy Laflamme, dir. gén. & sec.-trés.

**9.- ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

AUCUN

**10.- AVIS DE MOTION**

AUCUN

**11.- AUTRES SUJETS**

**SUIVI DES PRINCIPAUX DOSSIERS**

- 11.1 Eau potable
- 11.2 Panneau électronique
- 11.3 Comptes de taxes
- 11.4 Formation des nouveaux élus
- 11.5 Parc de la gare/parc plage

## **DÉCLARATION**

**Je, Guy Laflamme, dir.-gén. / sec.-trés., affirme que tous les membres du conseil ont déposés la déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2014.**

*(Le secrétaire-trésorier doit faire parvenir, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au plus tard le 15 février de chaque année, un relevé indiquant les membres du conseil qui ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires à jour devant le conseil ainsi que les membres qui ne l'ont pas fait, et ce, depuis la dernière transmission d'un tel relevé au ministre.)*

*Guy Laflamme*  
Dir. gén. /sec.-trés.

**12.- AFFAIRES NOUVELLES OU RÉSOLUTIONS À PASSER**

2014-006

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE la Ville de Disraeli accepte la recommandation du directeur du Service des incendies, M. Michel Bergeron, relativement à la nomination de M. Yves Morin à titre d'officier.

M. Morin recevra la rémunération établie pour ce poste selon la convention collective en vigueur et ce rétroactif au 16 décembre 2013.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-007

**PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU  
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**

QUE la Ville de Disraeli appuie le projet priorisé par la table animation, promotion, récréo-tourisme et culture du Comité de RevitaliAction de Disraeli (C.R.A.D.) à savoir la programmation du Festival des Arts de la rue de Disraeli. La personne nommée comme signataire des documents relatifs au versement de la subvention de 2 000.\$ par le fonds culturel de la MRC des Appalaches est M. Guy Laflamme, dir. gén. / sec. trés. de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-008

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU**

QUE la Ville de Disraeli appuie le projet priorisé par la table animation, promotion, récréo-tourisme et culture du Comité de RevitaliAction de Disraeli (C.R.A.D.) à savoir l'exposition photo du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'école de cirque de la Polyvalente de Disraeli. La personne nommée comme signataire des documents relatifs au versement de la subvention de 2 000.\$ par le fonds culturel de la MRC des Appalaches est M. Guy Laflamme, dir. gén. / sec. trés. de la Ville de Disraeli.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**CONSIDÉRANT** l'importance de sensibiliser les jeunes aux efforts mis par la Ville pour leur offrir un milieu de vie agréable;

**CONSIDÉRANT** l'importance de sensibiliser les jeunes au potentiel d'avenir de notre milieu;

2014-009

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

QUE la Ville de Disraeli appuie le projet **PROMO CLIP VIDÉO WEB 2.0** présenté par la Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli dans le cadre de l'appel de projets du fonds régional pour la réussite éducative.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**CONSIDÉRANT** l'apport des jeunes artistes du Cirque Adodado à la renommée de la Ville de Disraeli;

**CONSIDÉRANT** leur contribution souhaitée aux efforts d'animation de notre milieu en période estivale;

2014-010

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

QUE la Ville de Disraeli appuie le projet de formations et de prestations présenté par le responsable du Cirque Adodado dans le cadre de l'appel de projets du fonds régional pour la réussite éducative.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

**CONSIDÉRANT** l'importance de l'École polyvalente Disraeli dans les sphères culturelle et économique de la Ville de Disraeli;

**CONSIDÉRANT** l'adhésion de la Ville de Disraeli aux efforts du milieu afin de diminuer la problématique du décrochage scolaire;

**CONSIDÉRANT** les effets bénéfiques de la réussite scolaire sur le potentiel d'avenir des jeunes;

**CONSIDÉRANT** l'impact d'une offre d'activités formatrices et stimulantes aux jeunes sur la réduction d'activités répréhensives et les actes de vandalisme;

2014-011

**PROPOSÉ PAR MME PAULINE T. POIRIER  
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**

QUE la Ville de Disraeli appuie le projet **ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET AIDE AUX DEVOIRS** présenté par l'École polyvalente Disraeli dans le cadre de l'appel de projets du fonds régional pour la réussite éducative.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

2014-012

**PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT  
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET**

QUE cette séance soit levée.

**ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.**

#### CORRESPONDANCE DU MOIS

- Maison des Jeunes du lac Aylmer
- Comité Consultatif d'Urbanisme
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Tourisme région de Thetford
- Éco Entreprises Québec
- Recyc-Québec
- Fondation canadienne Espoir jeunesse

Je, Jacques Lessard ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

\_\_\_\_\_  
*M. Jacques Lessard, Maire*

\_\_\_\_\_  
*M. Guy Laflamme, Dir. Gén. / Sec.-trés.*

-----